

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 1

Châteauroux, le 18/05/23

Teknival dans l'Indre

Dans la nuit du 17 au 18 mai, un grand nombre de véhicules se sont regroupés dans l'agglomération de Châteauroux avant de rejoindre le lieu-dit du Fouillereau sur la commune de Villegongis en vue d'organiser un « teknival », qui pourrait se tenir sur toute la fin de cette semaine ; à ce stade, on estime à 10 000 environ le nombre de teknivaliers.

Le centre opérationnel départemental (COD) a été activé en préfecture tôt ce matin. Il réunit l'ensemble des services compétents : police, gendarmerie, SDIS, ARS, conseil départemental, associations de sécurité civile...

Un dispositif de sécurité et de secours est en cours de déploiement sur le terrain : il est ainsi fortement recommandé d'éviter le secteur.

Le préfet de l'Indre rappelle que deux arrêtés interdisent dans le département tout rassemblement festif non déclaré ainsi que la circulation des véhicules transportant du matériel de sonorisation ou de production d'électricité à destination d'un rassemblement festif à caractère musical : sur la base de ces arrêtés, des contrôles sont réalisés par les forces de l'ordre aux abords du site.

L'organisation de ce teknival s'est faite sans déclaration préalable, ni donc concertation avec les services de l'État, qui se mobilisent néanmoins avec les collectivités locales de l'Indre pour garantir la quiétude des habitants et la sécurité, notamment sanitaire, des participants.

Direction des services du cabinet

Tel : 02.54.29.50.54 / 50.06

Port : 06.07.08.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAURoux Cedex